

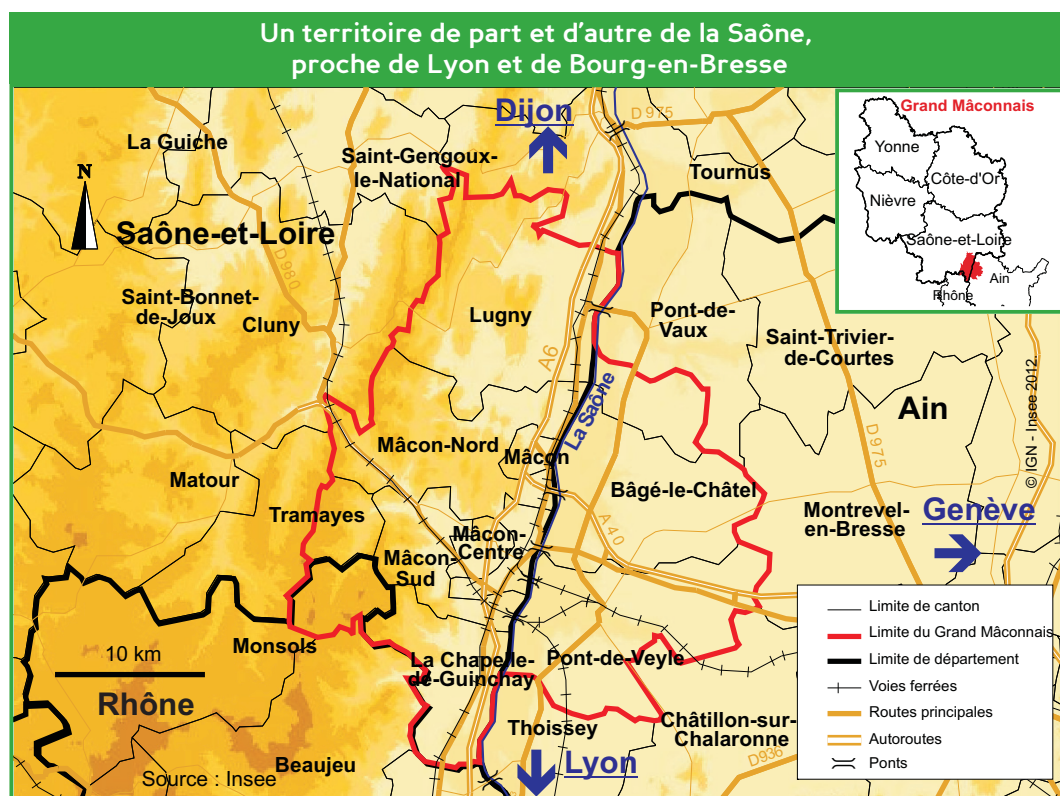
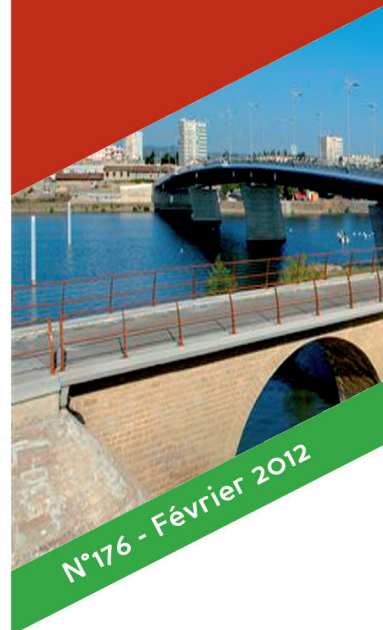
Le Grand Mâconnais : une vitalité économique et démographique aux portes du Grand Lyon

Le dynamisme démographique du « Grand Mâconnais » s'est renforcé ces dernières années. Les actifs sont nombreux à s'y installer et font évoluer les besoins en logement. Comme toutes les zones où prédominent les activités tertiaires, le Grand Mâconnais attire beaucoup de cadres et de professions intermédiaires.

Sa situation aux carrefours d'axes de communication majeurs est un atout considérable. Il se tourne de plus en plus vers la région Rhône-Alpes et Lyon en particulier, aussi bien pour les échanges de population que pour les navettes domicile-travail.

Il dispose d'une économie relativement diversifiée et d'un marché du travail plutôt favorable. L'agglomération de Mâcon y occupe une place prépondérante.

La Saône partage le territoire. Les habitants de l'ouest viticole et de l'agglomération de Mâcon, dominée par le tertiaire, sont plus âgés, plus souvent cadres et perçoivent des revenus plus élevés que ceux de l'est. La rive gauche, plus industrielle accueille une population plus jeune, composée davantage d'ouvriers.



L'espace Grand Mâconnais rassemble des territoires sous l'influence du pôle d'emploi de Mâcon. Ce périmètre d'étude correspond à celui de l'aire urbaine de Mâcon, augmenté de quelques communes. Il regroupe ainsi la communauté d'agglomération du Mâconnais-Val de Saône dans son ensemble, quatre communautés de communes, deux en Saône-et-Loire (Mâconnais-Val de Saône et Mâconnais-Beaujolais), deux dans l'Ain (Pays de Bagé et Canton de Pont de Veyle) et deux communes Romanèche-Thorins et Pierreclos.

À cheval sur deux régions, il s'étend de part et d'autre de la Saône, sur trois départements, la Saône-et-Loire principalement, l'Ain, et le Rhône pour une commune. Il ne constitue donc pas une entité administrative en tant que tel, mais tire sa pertinence de sa dynamique démographique et économique.

Au carrefour d'axes majeurs de communication

Sa localisation, dans l'orbite de la métropole lyonnaise, est propice à sa dynamique. Il partage cette situation avec deux aires urbaines voisines, Bourg-en-Bresse et dans une moindre mesure Chalon-sur-Saône. Une comparaison des évolutions économiques et démographiques du Grand Mâconnais avec ces aires urbaines voisines revêt un caractère incontournable. Tous trois dans la zone d'attractivité de Lyon, ces espaces entretiennent d'étroites relations, en particulier en matière d'implantation d'entreprises.

Le Grand Mâconnais bénéficie aussi d'une situation géographique privilégiée qui facilite les déplacements tant humains que de marchandises. Il est traversé par

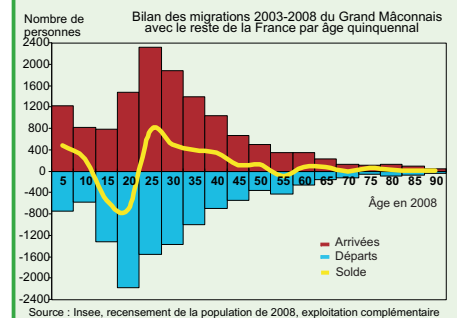
un axe majeur de communication routière (A6, A40, N6, N79), ferroviaire (ligne LGV Paris Lyon, TGV vers Genève) et fluviale entre le nord et le sud de l'Hexagone. Une plateforme multimodale avec un embranchement eau/fer/route et un aéroport d'affaires à Charnay-Lès-Mâcon viennent compléter l'infrastructure de transports. Seul frein aux déplacements, la Saône constitue une barrière naturelle, qui partage le territoire entre rive droite et rive gauche.

Parmi les 78 communes qui composent cet espace, sept comptent 2 000 habitants ou plus. Mâcon, avec 34 300 habitants en 2008, est la seule à dépasser le seuil des 10 000 habitants. En 2008, le Grand Mâconnais rassemblait 110 400 personnes. Il en comptait 77 800 en 1962, soit une progression de 42 %, comparable à celle de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône, mais plus faible que celle de Bourg-en-Bresse (+ 52 %). Cette vitalité démographique est sans commune mesure avec celle de la Saône-et-Loire (+ 3 % de 1962 à 2008) et s'observe dans quasiment toutes les communes et plus encore dans celles situées à l'est, sur la rive gauche de la Saône. Mâcon fait exception. Sous l'effet de l'étalement urbain, la ville centre a perdu environ 200 habitants entre 1999 et 2008. Toutefois la population de sa couronne s'est fortement accrue.

Un rythme de croissance qui s'accélère sous l'effet des migrations

Pour autant, la croissance démographique du Grand Mâconnais n'a pas été régulière, passant d'une augmentation moyenne annuelle de 1,5 % dans les années 60 à 0,2 % entre 1990 et 1999 sous l'effet d'une baisse du solde

Des départs de jeunes, des arrivées d'actifs et de familles



naturel (écart entre les naissances et les décès) et de départs de population plus nombreux que les arrivées à partir de 1980.

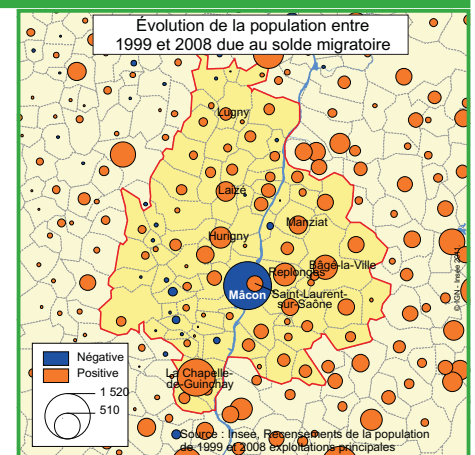
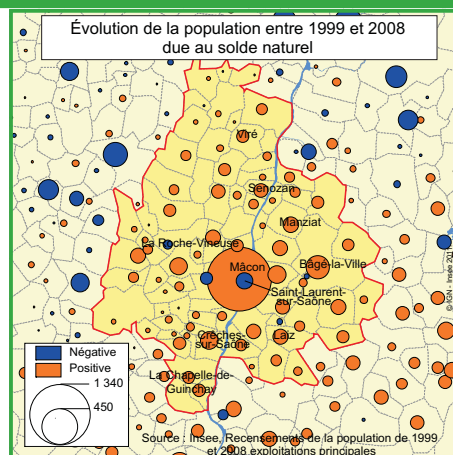
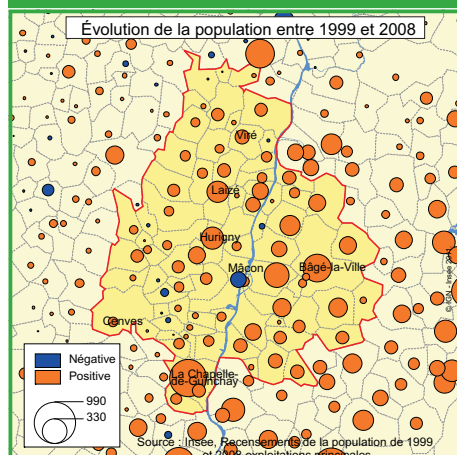
Depuis 1999, le Grand Mâconnais renoue avec la croissance démographique. Celle-ci est alimentée par l'excédent migratoire, alors que le solde naturel se stabilise.

Sur la période 2003-2008, la population compte, par le simple jeu des migrations résidentielles, environ 1 800 habitants supplémentaires. Ces nouveaux résidents sont plus jeunes que la population présente sur l'espace. Plus des deux tiers d'entre eux ont moins de 40 ans ; c'est deux fois plus que pour les résidents « stables ».

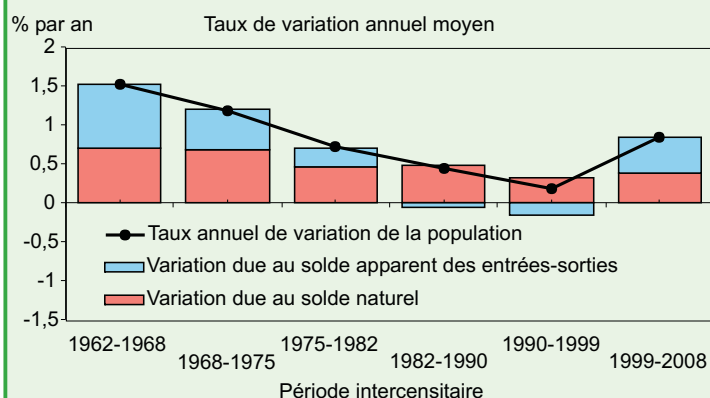
Les nouveaux arrivants sont pour moitié des personnes en âge de travailler. Parmi les 25-54 ans, les arrivées (7 800) l'emportent largement sur les départs (5 500). Ils s'installent, pour beaucoup d'entre eux avec leur famille : la population des moins de 15 ans a gagné ainsi 700 personnes supplémentaires.

À l'âge des études supérieures ou du premier emploi, les jeunes ont tendance à quitter cet espace. La proximité et

Une croissance démographique quasi-générale sur le territoire

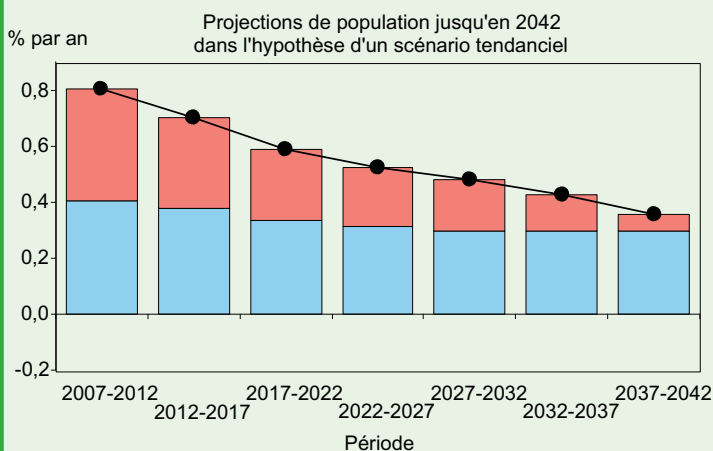


Le nombre d'habitants repart nettement à la hausse



Sources : Insee, Recensements de la population de 1962 à 2008.

Une population qui continuerait de croître grâce à une attractivité toujours soutenue



Source : Insee - Omphale 2010 scénario central (maintien des tendances actuelles en termes de fécondité, mortalité, migrations)

l'accessibilité des pôles universitaires de Lyon et Dijon facilitent la mobilité des bacheliers qui poursuivent leurs études. Ainsi, 3 500 jeunes de 15 à 24 ans ont quitté le Grand Mâconnais entre 2003 et 2008, tandis que 2 200 arrivaient. À partir de 55 ans, la population est moins mobile et départs et arrivées tendent à s'équilibrer.

Des migrations pour moitié avec Rhône-Alpes

La proximité territoriale joue un rôle important dans les migrations résidentielles. Sur 13 600 nouveaux arrivants, la moitié est originaire de Rhône-Alpes. Il en va de même pour les 11 900 départs, qui pour moitié aussi se dirigent vers cette région. Au total, ces échanges profitent au Grand Mâconnais qui accueille ainsi 1 000 habitants supplémentaires. À lui seul, le département du Rhône représente 40 % du solde migratoire total. Deux arrivants sur dix résidaient auparavant dans ce département. En sens inverse, sur dix départs, deux vont s'installer dans l'Ain. À proximité encore, les échanges migratoires avec le reste de la Saône-et-Loire sont importants en volume et comparables à ceux de l'Ain mais leur solde reste proche de l'équilibre. C'est la région Île-de-France, pourtant plus éloignée, qui, après Rhône-Alpes, participe au « peuplement » du Grand Mâconnais : les échanges sont peu nombreux mais les arrivées de Franciliens sont supérieures aux départs d'environ 500 personnes ; l'Île de France représente ainsi 27 % du solde migratoire total.

À l'horizon 2040, une population plus nombreuse et plus âgée

Si les tendances actuelles se poursuivent, le Grand Mâconnais pourrait compter plus de 130 000 habitants en 2040. La population progresserait à un rythme de 0,6 % par an, rythme un peu moins soutenu qu'actuellement mais similaire à celui de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse, et bien supérieur à celui de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône (+ 0,2 %). Cette progression reposera toujours davantage sur les excédents migratoires.

Le solde naturel devrait diminuer sous l'effet du vieillissement de la population qui devrait s'amplifier.

Ainsi, la part des jeunes de moins de 20 ans reculerait, de 25 % en 2008 à 23 % en 2040. Celle des personnes âgées de 60 ans ou plus gagnerait dix points, passant de 22 % à 32 %. De ce fait, le nombre d'inactifs contribuera davantage à l'augmentation de la population. Pour autant, la population active devrait malgré tout augmenter de 6 000 personnes. Alors qu'il abrite aujourd'hui une population plutôt jeune, le Grand Mâconnais devra composer à l'avenir avec les conséquences de ce vieillissement démographique.

Des migrations globalement favorables surtout avec le Rhône et l'Île-de-France

Principales migrations résidentielles en 5 ans impliquant le Grand Mâconnais				
Bilan des migrations 2003-2008 pour le Grand Mâconnais		Entrées en provenance de :	Sorties vers :	Solde migratoire
Ensemble		13 641	11 885	+ 1 756
dont : avec le reste de la Bourgogne				
	Saône-et-Loire *	2 584	2 400	+ 184
	Côte-d'Or	593	799	- 206
	Yonne et Nièvre	197	161	+ 36
dont : avec les autres régions				
	Rhône-Alpes*	6 196	5 161	+ 1 035
	dont Rhône *	2 847	2 138	+ 709
	dont Ain *	2 432	2 204	+ 228
	Île-de-France	909	431	+ 478
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	471	588	- 117
	Autres régions	2 691	2 345	+ 346

Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation principale * Hors communes du Grand Mâconnais

Étalement urbain à l'est, logements vacants à l'ouest

Les migrations résidentielles ont des conséquences sur la demande en logements. En 2008, le Grand Mâconnais comptait 52 700 logements, un parc en augmentation de 13 % par rapport à 1999, de 14 % pour les seules résidences principales. Sur la même période, la progression du nombre de logements en Saône-et-Loire a été deux fois moins élevée.

Comparé aux aires urbaines voisines, le Grand Mâconnais abrite le parc de logements le plus ancien. Un tiers des habitations ont été construites avant 1949. Elles répondent peu aujourd'hui aux critères des ménages en matière de choix d'un logement. Cet habitat ancien est délaissé entraînant une progression de 19 % du nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Ainsi, les besoins en logement ont surtout été couverts par la construction neuve. La population nouvellement implantée s'est installée de préférence dans les communes situées à l'est, sur la rive gauche de la Saône. Au-delà de la partie classée inondable, cette zone de plaine se prête plus facilement à la construction que la rive droite, contrainte par le vignoble.

Les besoins accrus en logements ne sont pas seulement dus à l'augmentation de population. Ils sont aussi liés à l'évolution de la taille des ménages. Les structures familiales et les modes de vie changent. Les couples se forment plus tardivement, les ruptures continuent d'augmenter. Ces comportements sociaux, comme le vieillissement de la population, contribuent à diminuer la taille des ménages et à en augmenter le nombre. Le Grand Mâconnais comptait 47 000 ménages en 2007. Ils devraient être 63 000 en 2040. La demande de logements s'en trouvera renforcée ; elle pourrait rendre le marché moins fluide et exposer par la même les populations à

D'ici 2040, le Grand Mâconnais pourrait compter 23 200 habitants, 6 400 actifs et 16 600 ménages en plus

Projections de population, d'actifs et de ménages jusqu'en 2040 dans l'hypothèse d'un scénario tendanciel				
	2007	2027	2040	Évolution projetée entre 2007 et 2040
Nombre d'habitants				
Grand Mâconnais	108 800	123 900	131 200	+ 22 400
Chalon-sur-Saône (AU*)	132 300	139 900	143 700	+ 11 400
Bourg-en-Bresse (AU*)	118 100	135 500	144 300	+ 26 200
Nombre d'actifs				
Grand Mâconnais	53 600	58 500	59 700	+ 6 100
Chalon-sur-Saône (AU*)	62 200	62 500	62 000	- 200
Bourg-en-Bresse (AU*)	56 900	62 400	64 100	+ 7 200
Nombre de ménages				
Grand Mâconnais	46 600	58 000	63 200	+ 16 600
Chalon-sur-Saône (AU*)	57 300	65 900	69 500	+ 12 200
Bourg-en-Bresse (AU*)	50 400	62 400	68 300	+ 17 900

Source : Insee - Omphale 2010 scénario central (maintien des tendances actuelles en termes de fécondité, mortalité, migrations). (AU*) : aires urbaines en définition 2010.

D'ici 2040, le Grand Mâconnais pourrait compter 82 actifs pour 100 inactifs

Projections de population jusqu'en 2040 dans l'hypothèse d'un scénario tendanciel						
	Grand Mâconnais		Chalon-sur-Saône (AU*)		Bourg-en-Bresse (AU*)	
	2007	2040	2007	2040	2007	2040
Part des moins de 20 ans (%)	25	23	24	22	25	23
Part des 20-59 ans (%)	53	45	53	44	53	45
Part des 60 ans et plus (%)	22	32	23	33	22	32
Indicateur de dépendance économique (%)**	110	82	111	80	115	81

Sources : Insee - Omphale 2010 scénario central (maintien des tendances actuelles en termes de fécondité, mortalité, migrations).
Insee - Recensement de la population 2007 pour l'indicateur de dépendance économique de 2007.
** Nombre de personnes de 20-59 ans rapporté à ceux des moins de 20 ans et des 60 ans et plus.
(AU*) : aires urbaines en définition 2010.

faibles revenus. D'ici 2040, le parc de logements devra encore s'étoffer. Au-delà des zones inondables de la Saône, aucune barrière géographique ne fait obstacle à la poursuite de l'étalement urbain à l'est. Mais la réhabilitation du parc de logements anciens et vacants peut être une solution complémentaire pour

occuper l'espace de façon plus harmonieuse et équilibrée tout en répondant aux besoins supplémentaires en matière de logements. Elle peut permettre en particulier le retour de population sur la ville centre de Mâcon.

Près de 6 000 résidences principales de plus qu'en 1999

	Grand Mâconnais				Chalon-sur-Saône (AU*)	Bourg-en-Bresse (AU*)	Saône-et-Loire
	1999	2008	Évolution (nb)	Évolution (%)	Évolution (%)	Évolution (%)	Évolution (%)
Résidences principales	41 611	47 367	+ 5 756	+14	+ 10	+ 15	+ 8
Résidences secondaires et logements occasionnels	2 249	1 914	- 335	- 15	-17	- 16	- 6
Logements vacants	2 919	3 463	+ 544	+ 19	+ 4	+ 28	+ 11
Nombre de logements	46 779	52 744	+ 5 965	+ 13	+ 8	+ 14	+ 7

Source : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2008
(AU*) : aires urbaines en définition 2010.

Ouvriers rive gauche, cadres et viticulteurs rive droite

La géographie de l'espace Grand Mâconnais oppose rive droite et rive gauche. L'offre de logements plus large à l'Est induit une pression foncière différente de part et d'autre de la Saône. Le budget et la taille des ménages rendent les choix contraints en matière d'accès au logement. Il s'en suit une opposition rive droite-rive gauche résidentielle et socio-démographique.

Les familles, avec enfants, s'installent davantage dans les communes de l'Est, propices à la construction neuve. Cette « zone » abrite donc une population jeune : 25,9 % des moins de 18 ans y résident. À l'opposé, les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreuses à l'ouest, en particulier sur la commune de Mâcon.

Les ouvriers occupent davantage l'est du territoire c'est-à-dire la rive gauche, les cadres, les agriculteurs et viticulteurs, la rive droite. Les niveaux d'étude, de qualification et de revenu sont très liés à la catégorie socioprofessionnelle. Ils se reflètent aussi sur la localisation de la population sur cet espace. Ainsi, 27 % des résidents de l'ouest sont diplômés du supérieur, 29 % détiennent un CAP ou un BEP contre respectivement 23 % et 34 % à l'est.

De même, les ménages installés à l'ouest de Mâcon, déclarent des revenus plus élevés que ceux installés à l'est et surtout au nord du territoire. Le revenu net imposable moyen de la zone, comparable à celui des aires urbaines voisines, dépasse aussi celui de la Saône-et-Loire (21 000 €). Il atteint 23 300 € en 2008. Les foyers fiscaux des six communes les plus

riches disposent d'un revenu moyen imposable de 33 900 € ou plus. Ces communes, toutes situées sur la rive droite de la Saône, abritent chacune des vignobles réputés.

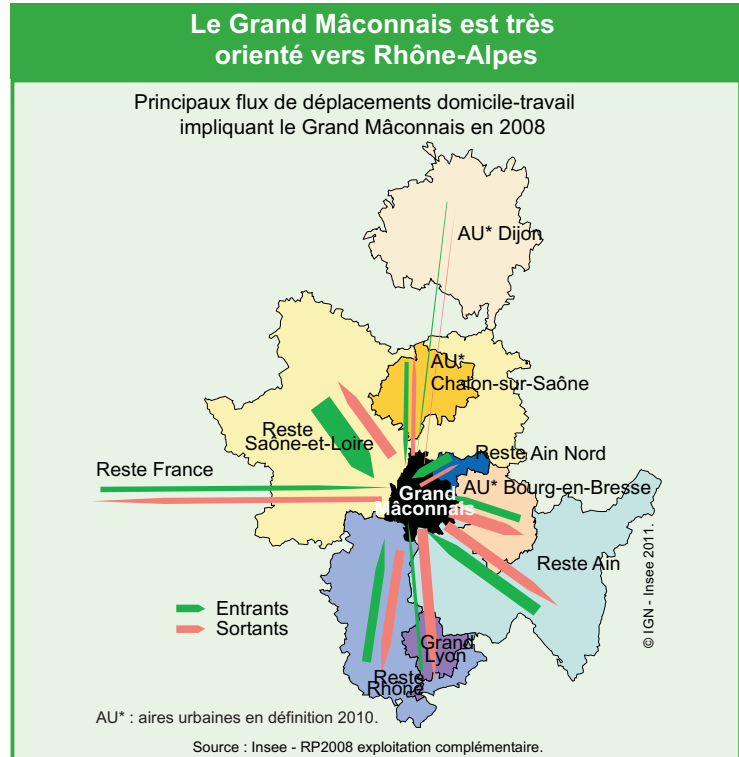
Environ 11 000 personnes, soit 13 % de la population, vivent en dessous du seuil de bas revenu, c'est à dire en dessous de 942 € par unité de consommation¹ pour l'année 2008. De ce point de vue, la situation du Grand Mâconnais est comparable à celle de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse, et meilleure que celle de Chalon-sur-Saône (15 % de bas revenus)

où le nombre de chômeurs de longue durée est élevé.

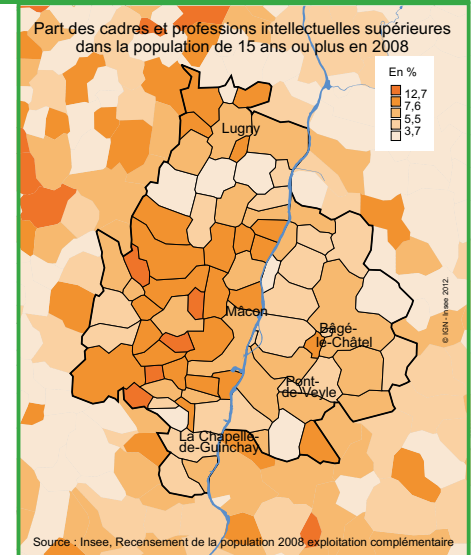
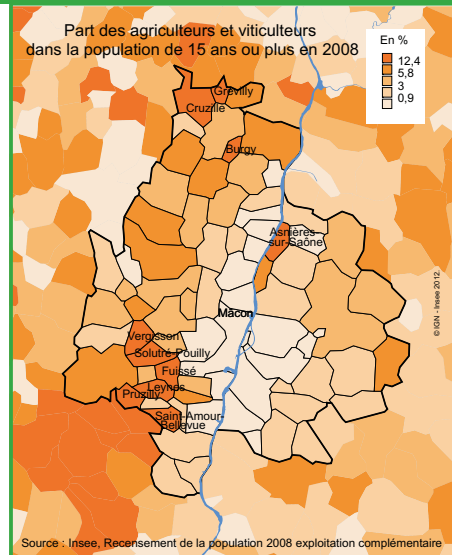
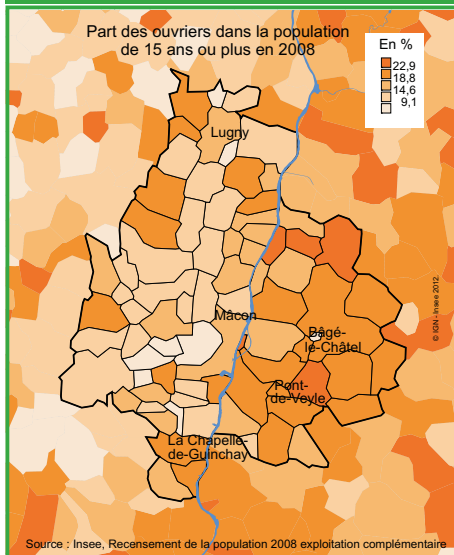
Les déplacements domicile-travail s'intensifient

L'aire d'influence de la région lyonnaise s'élargit. Cette expansion combinée à la proximité de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse contribue à intensifier les flux pendulaires dans le Grand Mâconnais.

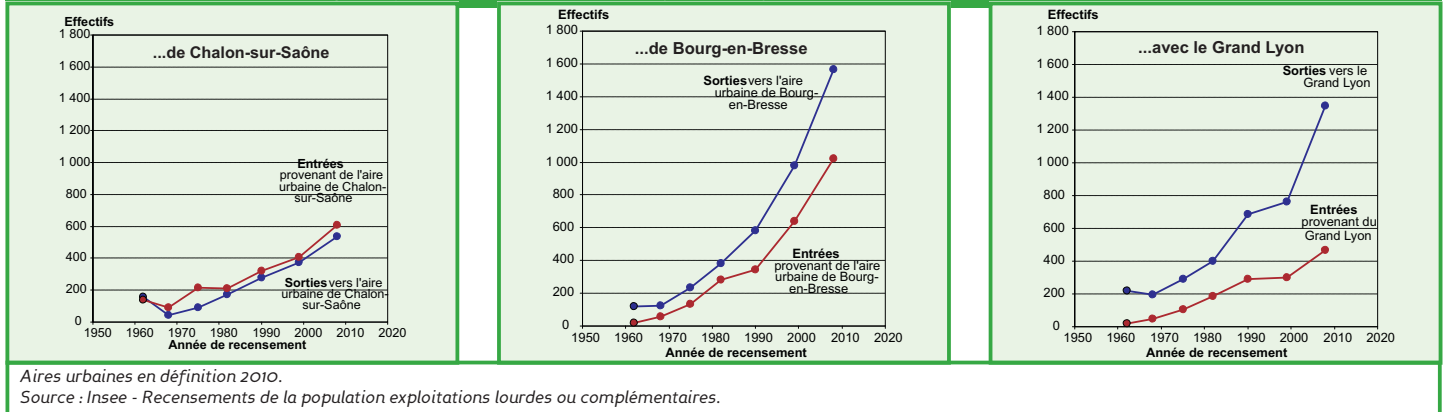
En 2008, deux habitants sur trois de cet



Plus d'ouvriers à l'Est, plus de cadres et d'agriculteurs à l'Ouest



Des échanges quotidiens d'actifs de plus en plus nombreux avec les aires urbaines



espace travaillent hors de leur commune de résidence ; un habitant sur deux se trouvait dans ce cas en 1990. Les actifs occupant un emploi hors de ce territoire étaient alors plus nombreux que ceux venant y travailler. La situation s'est inversée au début des années 2000. Le Grand Mâconnais attire depuis davantage d'actifs des zones voisines. Il offre 51 000 emplois environ en 2008, soit 1 000 de plus que d'actifs résidents.

9 200 personnes quittent quotidiennement le territoire : elles représentent 19 % des actifs installés. En sens inverse, 10 300 actifs extérieurs à l'espace viennent travailler dans le Grand Mâconnais et occupent 21 % des emplois.

Comme pour les migrations résidentielles, les navettes domicile-travail s'effectuent en premier lieu avec la région Rhône-Alpes. L'attractivité économique de la métropole lyonnaise dépasse largement les limites du département et profite à des territoires de plus en plus éloignés. Les navettes domicile-travail sont loin d'être équilibrées avec le département du Rhône. Ainsi 2 600 actifs quittent quotidiennement le Grand Mâconnais pour rallier leur lieu de travail dans le Rhône et parmi eux la moitié rejoint le Grand Lyon. Dans le sens contraire, 1 700 rhodaniens, dont 28 % habitant l'agglomération lyonnaise viennent travailler dans le Grand Mâconnais.

Des emplois attractifs

La vitalité démographique du Grand Mâconnais n'est pas sans lien avec le relatif dynamisme de son économie qui attire des actifs des territoires voisins. Le nombre d'emplois est resté stable entre 1982 et la fin des années 90. Il a progressé de 16 % entre 1999 et 2008, passant de 43 600 emplois en 1999 à

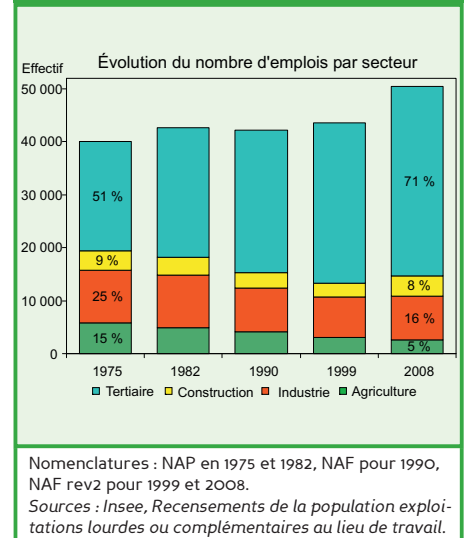
50 500 en 2008. Cette progression est sans comparaison avec les aires urbaines voisines de Bourg-en-Bresse (14,8 %) et surtout celle de Chalons-sur-Saône (5,4 %). La création d'entreprises se porte bien, mieux qu'en Saône-et-Loire ou dans la zone de Chalons-sur-Saône. Plus de 960 établissements ont été créés en 2010, près des trois quarts dans le commerce, les transports ou services divers. Le taux de création d'établissements a progressé de 8,7 créations pour 100 établissements sur la période 2003-2005 à 13,6 sur 2008-2010. Le Grand Mâconnais fait désormais jeu égal avec l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse en matière de création d'entreprises.

Un secteur tertiaire en plein développement

Trois grandes zones partagent le territoire du Grand Mâconnais du point de vue économique. L'agglomération mâconnaise est dominée par l'activité tertiaire ; à l'ouest de cette agglomération, le territoire reste encore très orienté vers l'agriculture et plus particulièrement la viticulture. L'est est davantage industriel. Le secteur tertiaire s'est fortement développé. Il est désormais solidement implanté sur cet espace. Il regroupait en 1975, la moitié de l'emploi total. Il emploie 71 % des actifs en 2008. Ils sont répartis dans le secteur du commerce, des transports et des services divers pour trois cinquièmes d'entre eux, dans celui de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale pour les deux cinquièmes restants.

L'espace attire donc des cadres et professions intermédiaires : 4 000 sont venus s'installer pour 3 000 départs. L'industrie emploie 16 % des actifs en 2008 contre 25 % en 1975, soit neuf points de moins. La part des actifs occupés dans

Développement du tertiaire et recul de l'emploi industriel



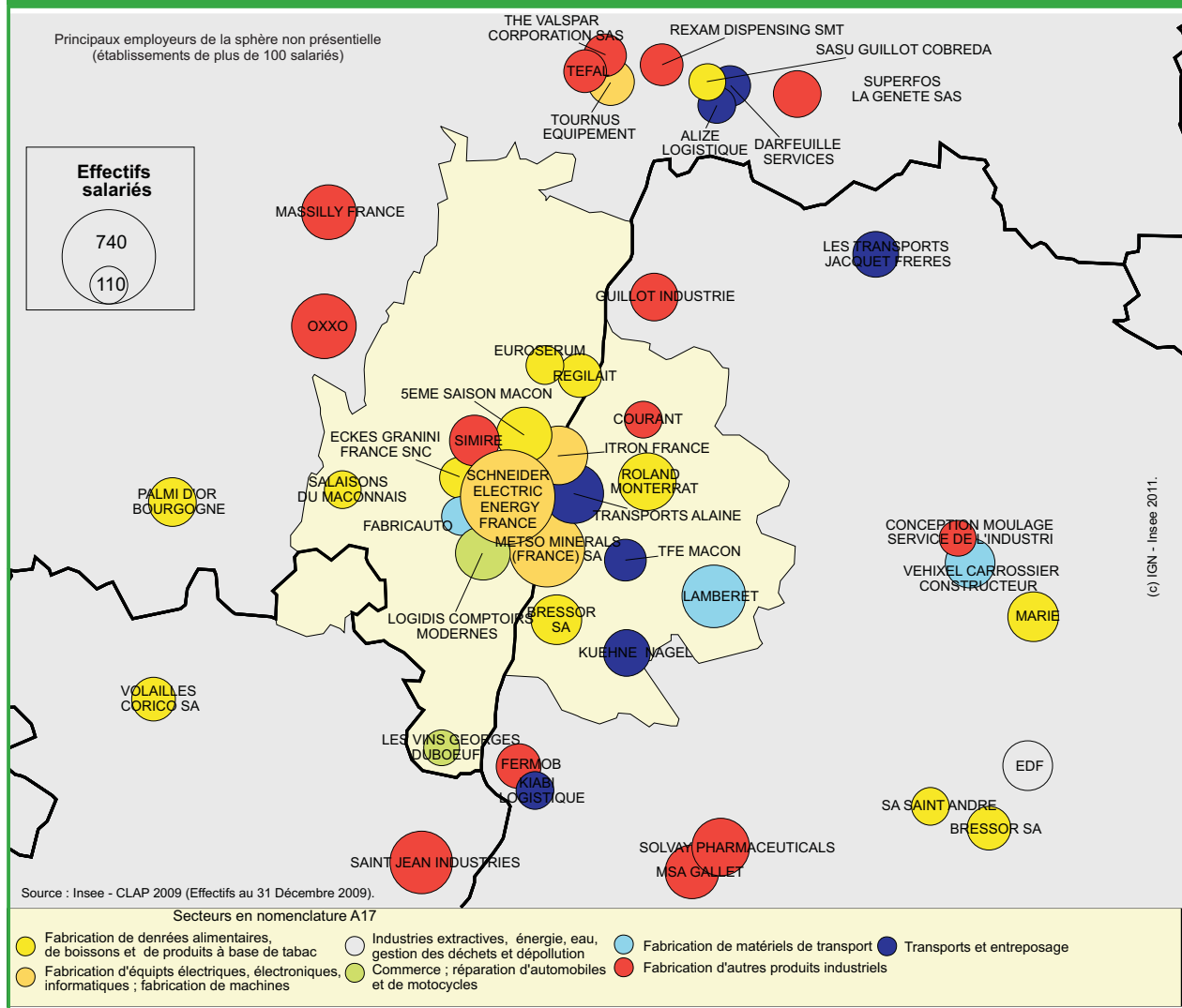
ce secteur est moins élevée que dans l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse (17 %), celle de Chalons-sur-Saône (19 %), ou en moyenne dans le département de Saône-et-Loire (20 %).

Le secteur agricole est essentiellement orienté vers la viticulture. Le dynamisme viticole participe au maintien de l'emploi dans ce secteur comparativement aux aires urbaines voisines. Mais sa part dans l'emploi total s'est malgré tout contractée de 15 % en 1975 à 5 % en 2008.

Une économie plutôt diversifiée

L'économie du Grand Mâconnais est essentiellement présente c'est-à-dire tournée vers la production de biens et services destinés à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire. Elle est, par la même, moins exposée aux aléas conjoncturels. La sphère présente représente 63 % de l'emploi total et place

Une industrie orientée vers la fabrication de denrées alimentaires et d'équipements électriques, électroniques, informatiques ...



cet espace entre l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône (60 %) et celle de Bourg-en-Bresse (66 %). Cette forte implantation s'explique notamment par le poids élevé de l'emploi public : 23 %, dû pour l'essentiel au statut de ville-préfecture de Mâcon.

La moitié des 11 400 postes publics se concentre dans l'administration publique. Viennent en suite l'enseignement (20 %) puis la santé (18 %). Mâcon en concentre les principaux employeurs à savoir le centre hospitalier des Chanaux qui emploie à lui seul 1 600 personnes, la mairie, le Conseil Général, la préfecture, l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC)...

La forte prégnance de l'agriculture et la présence du port fluvial sur la Saône orientent le reste de l'économie principalement sur deux segments d'activités. L'industrie agro-alimentaire

emploie 2 000 personnes, soit près d'un quart des effectifs du secteur industriel. Les trois principaux établissements, Roland Monterrat (traiteur), 5ème Saison Mâcon (transformation de fruits et légumes) et Bressor (fabrication de fromages) emploient chacun plus de 200 personnes.

La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, optiques et de machines emploie environ 1800 personnes. Schneider Electric, qui a succédé à Areva T&D, demeure le plus gros employeur industriel local (environ 700 postes). Il est suivi de Metso Minerals qui emploie 500 personnes et Itron France, 300.

Dans le domaine de la fabrication de matériels de transports, la société Lamberet (carrosseries d'automobiles) reste un employeur de premier ordre et rassemble plus de la moitié des effectifs du secteur, qui en compte environ 500. Le Grand Mâconnais dispose d'une

économie plutôt diversifiée.

Des seize zones d'emploi² bourguignonnes, celle de Mâcon est troisième en matière de diversification économique. Elle est donc potentiellement moins exposée aux risques sectoriels.

Un marché du travail assez favorable

Le Grand Mâconnais bénéficie également d'un marché du travail plutôt favorable, malgré un contexte conjoncturel actuellement difficile. Au recensement de 2008, plus de trois habitants sur quatre déclarent disposer d'un emploi ou en rechercher un : un taux d'activité plus élevé que celui enregistré dans les territoires de comparaison. Le taux d'activité masculin, de 79 % environ, est stable sur la période 1990-2008. Celui des femmes, avec la tertiarisation de

L'agriculture et le commerce sont des secteurs bien représentés

Répartition de l'emploi par secteur en 2008

	Grand Mâconnais		Chalon-sur-Saône (AU*)	Bourg-en-Bresse (AU*)	Saône-et-Loire
	Nombre	%	%	%	%
Agriculture, viticulture	2 670	5	3	3	6
Industrie	8 127	16	18	18	20
Construction	3 908	8	6	7	7
Commerce, transports et services divers	20 633	41	43	39	38
Admin. Pub., enseign., santé & act. Soc.	15 177	30	30	33	29
dont : Hébergement médico-social et social**	3 437	7	7	9	7
Enseignement	3 131	6	7	7	7
Activités pour la santé humaine	3 186	6	8	8	7
Administration publique	5 423	11	8	10	8
Ensemble	50 515	100	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation complémentaire lieu de travail.

(AU*) : aires urbaines en définition 2010.

Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement**

l'économie, a fortement augmenté. De 64 % en 1990, il s'établit à 73 % en 2008 et dépasse largement celui de la Saône-et-Loire prise dans son ensemble (68 %).

Au 2^e trimestre 2011, le taux de chômage de la zone d'emploi de Mâcon³, dont les contours se calquent à peu près sur ceux du Grand Mâconnais, s'élève à 6,7 %. Cette zone détient, avec celle de Beaune, le taux de chômage le moins élevé des seize zones d'emploi bourguignonnes, loin devant la zone de Chalon-sur-Saône et la moyenne départementale (8,6 %). Par contre, le taux de chômage de la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une situation un peu meilleure (6,3 %).

La proportion de chômeurs de longue durée n'est pas sans lien avec ce faible taux de chômage : 31 % des personnes inscrites à Pôle emploi en catégorie A⁴ sont au chômage depuis au moins un an. C'est mieux que dans l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône et qu'en moyenne

départementale (36 %) mais moins favorable que dans l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse (28 %). Parmi ces chômeurs de longue durée, les jeunes comme les seniors du Grand Mâconnais sont davantage épargnés par la durée du chômage que ceux des zones de comparaison.

■ David Brion, Annick Déroit.

1. Unité de consommation : permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

2. Les zones d'emploi évoquées ici s'entendent dans leur définition en vigueur entre 1990 et 2010.

3. Les zones d'emploi évoquées pour le chômage s'entendent dans leur nouvelle définition désormais en vigueur.

4. Personnes inscrites à Pôle emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois, et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ouest de la Saône-et-Loire : un territoire hétérogène et des atouts à exploiter - Insee Bourgogne n°174 - novembre 2011.
- L'influence du département du Rhône dépasse ses limites géographiques - Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats n° 156, novembre 2011.
- Bresse bourguignonne : un sursaut démographique et une solidité économique à conforter - Insee Bourgogne n°172 - octobre 2011.
- La Saône-et-Loire face à son avenir - Insee Bourgogne n°167 - juillet 2011.
- Équipements : accès aisé et densité faible dans le périurbain - Insee Bourgogne n°166 - juin 2011.
- Le Grand Mâconnais, une nouvelle attractivité à partager entre les rives de la Saône - Insee Bourgogne n°138 - mars 2007.
- 8 aires urbaines en Bourgogne, une approche du phénomène urbain - Insee Bourgogne Dossier n°33 - décembre 2002.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00
Appels à tarification locale

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Robert Morel-Chevillet

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

Photo : ville de Mâcon

à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2012